



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5090012

N/REF : 29/08/2025 8H35 C:001049 I:02849

Mr Christian Herrera

V/Email reçu le Vendredi 29/08/2025 a 8H35

36 av des Tuilleries
06800 CAGNES SUR MER

IMMEUBLE : Villa le Clos Alcea
36 av des Tuilleries
06800 CAGNES SUR MER

Saint-Jeannet, le 02 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : VILLA - M. HERRERA : 06.19.39.67.66 - MME HERRERA : 06.22.37.35.26

MOTIF : MAUVAISE ÉVACUATION DANS LA MAISON

Donneur d'ordre : M. C HERRERA

LE 01/09/2025 A 08H00

DÉGORGEMENT HYDRODYNAMIQUE DU COLLECTEUR GÉNÉRAL EU/EV EFFECTUÉ DEPUIS
LE REGARD EXTÉRIEUR AVEC EXTRACTION D'UN BLOC DE GRAISSE. CONSTAT D'UNE
CONTRE-PENTE AU NIVEAU DU SIPHON SUR UNE LONGUEUR DE 6 ML.
(ACCES COMPLEXE EN VIDE SANITAIRE). LE COLLECTEUR EST ACTUELLEMENT
SOUTENU PAR DES TUYAUX CALÉS EN DESSOUS (VOIR PHOTOS).
UN DEVIS POUR LE REPRISE DE L'ÉVACUATION ENCONTRE PENTE ET LE
REMPLACEMENT DU COLLECTEUR VOUS SERA TRANSMIS ULTÉRIEUREMENT

OBSERVATIONS : FACTURE ACQUITTÉE SUR PLACE PAR CHEQUE N°2564033

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	H.Véhi.HP/Minicureur 1 Opér.le 01/09	1	127,52	191,28
	TOTAL H.T.			191,28
	T.V.A. a 10,00%			19,12
	TOTAL T.T.C.En EURO			210,40

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5090012

69120 VAULX-EN-VELIN